RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Lavoisier

Brive-la-Gaillarde

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°40996

Date de publication : 01/07/2025

www.greta-du-limousin.fr

BAC PRO - Maintenance des véhicules

Option : véhicules légers

PRÉSENTATION MÉTIER

L'option voitures particulières forme des techniciens d'atelier qui assurent l'entretien et la réparation des automobiles.

OBJECTIFS

Le professionnel en maintenance des véhicules exerce son activité dans tous les secteurs de la maintenance des véhicules.
Il intervient plus précisément dans les domaines de la maintenance :
- des voitures particulières ;
- des véhicules de transport routier ;
- des motocycles.

Dans toutes ses activités, le titulaire du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules doit :
- s'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise ;
- s'impliquer dans le système de management « Hygiène – Sécurité – Environnement » en respectant les règles de préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement ;
- respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :
- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- effectuer des diagnostics sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Diplôme de niveau 3 (CAP) en maintenance des véhicules ou connexe avec une expérience significative en mécanique

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS

BAC PRO - Maintenance des véhicules

Option : véhicules légers

Durée

- De 1 à 2 ans selon le profil

Validation / Modalités d'évaluation

- Bac Professionnel Maintenance des véhicules, diplôme de l'Éducation nationale de niveau 4
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées
- Forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation

Modalités de formation

- Formation individualisée et adaptée aux acquis
- Alternance centre de formation et entreprise

Modalités de financement

- Contrat en alternance
- Plan de développement des compétences
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Projet de Transition Professionnel (PTP)

Tarif de référence*

- Nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP40996BC01 - Réaliser l'entretien périodique des véhicules

- Organiser un entretien périodique. Identifier les anomalies dans le cadre d'un entretien périodique. Réaliser les opérations de remplacement, d'ajustement dans le cadre de l'entretien périodique. Apporter des conseils techniques à la clientèle sur l'entretien du véhicule.

RNCP40996BC02 - Réaliser la maintenance corrective des véhicules

- Préparer une intervention corrective. Réaliser le remplacement ou la réparation des composants. Réaliser le réglage ou le paramétrage des systèmes. Réaliser le contrôle qualité d'une intervention corrective.

RNCP40996BC03 - Réaliser les diagnostic des systèmes des véhicules

- Constater un dysfonctionnement. Hiérarchiser les hypothèses. Mettre en œuvre un protocole d'intervention existant ou à définir. Identifier les solutions correctives.

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Anglais. Prévention-santé-environnement.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS ou en formation spécifique de constructeur automobile.

Métiers accessibles : mécanicien automobile, garagiste, contrôleur technique, metteur au point.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Entretien individuel
- Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation

date de mise à jour : 22/09/2026